

# Rouillez, rouillez, petites locos !



DR

**P**OIGNANT, ce cimetière de locomotives abandonnées sur des voies de garage à Sotteville, près de Rouen. A travers toute la France, la SNCF en laisse ainsi rouiller plus de 400. Des motrices remplacées par des machines plus modernes, surtout depuis que les régions ont investi dans les trains express régionaux (TER) au détriment des vieux Corail. D'autres restent inutilisées, à cause du marasme du fret ferroviaire, trop cher par rapport au transport routier.

Pourtant, après une remise en état, voire le désamiantage qui s'impose parfois, une partie de ces « rebus » pourraient être loués ou vendus à des entreprises qui, depuis l'ouverture du rail à la concurrence, cherchent à s'équiper. Parmi elles, de petites boîtes appelées « opérateurs ferroviaires de proximité », comme RégioRail, OFP Atlantique ou RDT13.

Or la SNCF reste sourde à leurs demandes. Pourquoi ? D'abord, parce qu'elle possède une filiale, Akiem, qui loue à ses

concurrents des locomotives neuves. Ensuite, parce qu'une taxe, l'Ifer (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux), frappe tous les matériels roulants. Mieux vaut donc mettre au rancart une machine usagée, même si elle peut encore servir, plutôt que de la tenir en réserve, car elle serait alors considérée comme potentiellement roulante, donc taxable.

Avec des méthodes comme celles-ci, l'écologie, à la SNCF, n'est pas très en train...

*Canard enchaîné du 12/08/2015*